

2014/013

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/07

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 03 février 2014*

*L'an deux mille quatorze et le trois février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

*Date de convocation : le 24 janvier 2014.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 14 présents : 10 votants : 11*

*Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0*

**Présents : M. MAURIN – BEUGNET – BOUAZZA – CORNET – CROZIER – HILAIRE – JOLLIVET – TESTON – VERNET - VOLLE**

**Excusés : M. AUZAS qui a donné procuration à M. VOLLE.**

**Absents : M. DELAUZUN – FIALON – SALA.**

M VOLLE André a été élu secrétaire.

**Objet : Participation communale pour la sortie scolaire de l'école maternelle publique du 03 décembre 2013.**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Décide de participer à la sortie scolaire au cinéma de Le TEIL (Ardèche) de l'école maternelle publique du 03 décembre 2013.

.../...

2014/014

*HP*

- Précise que le montant attribué est de 80.00 € pour l'école maternelle publique au vu de l'état des effectifs ayant réellement participés à la sortie (20 élèves d'Alba la Romaine) et calculé en fonction du montant de subvention sollicitée par l'école.

- Cette participation sera versée à la coopérative scolaire maternelle.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 03 février 2014.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 04 février 2014.  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN.

